



Les élèves de 4ème rendent hommage à Molière

publié le 20/01/2022

A l'occasion du 400ème anniversaire de la naissance de Molière, les élèves de 4ème A du collège Voltaire lui ont rendu hommage.

L'hommage à Molière

« En 1820, Louis-François Beffara, commissaire de police de Paris, découvre dans le registre de la paroisse Saint-Eustache la date de baptême de Molière, le 15 janvier 1622. (...) »

À partir de 1821, on célébrera donc la « naissance » et parfois aussi la mort du grand homme. Le bicentenaire en 1822 est l'occasion de jouer le Misanthrope ainsi qu'une pièce de Justin Gensoul écrite pour l'occasion, Le Ménagement de Molière. La dernière scène spécialement conçue pour l'hommage est à proprement parler la célébration de l'anniversaire du poète :

Le fond du théâtre s'ouvre. On voit sur un pied-d'estal le buste de Molière, couronné de lauriers. Tous les acteurs de son théâtre, une couronne à la main, et en habit de caractère, entourent le buste.

Cet hommage fera tradition et désormais, chaque acteur de la Troupe au complet, fera le geste de couronner le buste du Patron à la fin de la cérémonie de l'hommage. »

(site de la Comédie Française)

L'hommage des élèves de 4ème A

C'est ainsi que, dans le respect de la tradition des comédiens de la Comédie Française, chaque élève a déclamé, devant le portrait du dramaturge, une de ses citations.

(voir vidéo dont voici le lien

<https://www.dropbox.com/s/0nou6pucwbj7t9j/Moli%C3%A8re%20malgr%C3%A9%20nous%20!.mp4?dl=0>

« Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage », « Il nous faut en riant instruire la jeunesse », « Contre la médisance il n'est point de rempart », « Le chemin est long du projet à la chose », « On ne voit pas les coeurs »... La modernité et l'actualité de ces aphorismes semblent encore nous dire que nous sommes tous Molière malgré nous !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.